

Question de Madame Kattrin JADIN à la Secrétaire d'État à la Politique scientifique

Kattrin JADIN (MR) : Madame la Ministre, Le navire de recherche océanographique « Belgica » a 31 ans et devient de plus en plus vétuste. Son état a nécessité une décision récente d'allouer un budget d'un peu plus de 1 million € pour un entretien exceptionnel, indispensable pour assurer la sécurité à bord encore 3 à 4 ans. Mais, après 2019 au plus tard, la question de la sécurité ressurgira. Au-delà de cet aspect, ce bateau d'un autre temps rend les conditions de plus en plus difficiles pour que puissent se dérouler efficacement les recherches scientifiques. Ainsi, les chercheurs doivent souvent faire preuve de débrouillardise, et parfois sont contraints d'abandonner leur projet. Tant sur le plan de la sécurité que de la recherche, un nouveau bateau plus moderne s'avère, donc, de plus en plus nécessaire. D'après le Directeur opérationnel du milieu naturel, Dr. Patrick ROOSE, une acquisition serait, après 10ans, plus économique qu'une location et 3 à 4 ans (soit l'espérance de vie du Belgica) seraient nécessaires pour la construction d'un nouveau navire. Or, un tel bateau est important non seulement pour la recherche scientifique, mais également pour la gestion du littoral. Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont, donc, les suivantes :

- Pouvez-vous me confirmer que, malgré le prochain entretien exceptionnel, il sera difficile, voire impossible, de maintenir le « Belgica » à flot au-delà de 2019 ?
- Envisagez-vous un nouveau bateau, plus moderne et plus sécurisant, pour prendre la relève du « Belgica » ? Si oui, envisagez-vous une location ou une acquisition et quels sont les délais prévus pour ce remplacement ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Monsieur le président, la décision récente d'accorder des moyens supplémentaires à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, responsable de la gestion budgétaire du navire A962, le Belgica, permet d'aborder les problèmes liés au vieillissement du Belgica.

Cela concerne 1 018 000 euros qui s'inscrivent dans le cadre d'un investissement unique de 11,2 millions d'euros pour les ISF que j'ai approuvé plus tôt cette année pour résorber une partie de l'arriéré d'investissements auprès des établissements.

Ces problèmes de vieillissement ont fait perdre six semaines de temps de navigation en 2013 et conduisent également à des problèmes de sécurité grandissants, notamment des problèmes d'étanchéité, de débuts d'incendie dus à des câbles vétustes, etc.

Les travaux qui sont effectués porteront donc principalement sur un certain nombre de systèmes de sécurité et d'éléments de propulsion du navire. Grâce à ces travaux de maintenance, la sécurité de l'équipage et des scientifiques, ainsi que l'employabilité du navire continueront à être garantis. Une interdiction de naviguer sera écartée à partir de début 2016.

Grâce à cet investissement, le navire de recherche Belgica A962 pourra être maintenu à flot en toute sécurité pour les trois à quatre prochaines années. Après 2019, il semble peu probable que le Belgica obtienne les assurances et les certificats de contrôle technique nécessaires pour continuer à naviguer.

Tant l'étude de faisabilité de 2009 que l'étude de financement de 2014 ont conduit à la conclusion que la seule option cohérente pour le remplacement du navire de recherche

Belgica était de construire un nouveau navire de recherche. Sur la base d'une offre reçue d'une société spécialisée en affrètement et dans l'hypothèse d'une intervention 0 de l'État, l'affrètement de l'actuel navire de recherche, conformément aux besoins de la communauté scientifique belge, coûterait 54 000 euros TVA comprise par jour et 10,8 millions d'euros sur la base d'une exploitation de 200 jours en mer, selon le plan de navigation de l'actuel Belgica. Pour une exploitation sur une période de 10 ans, le coût total serait de 108 millions d'euros sans indexation.

En comparaison, le coût de construction d'un nouveau navire et l'exploitation de celui-ci 300 jours par an en mer pour une période de dix ans s'élèverait au total à 97,45 millions d'euros, à savoir 54,5 millions d'euros pour l'achat du navire, plus dix fois 4 millions d'euros pour les frais de fonctionnement, sans indexation et TVA comprise.

Donc, sur une période de trente ans, durée de vie maximale pour un navire de recherche, le coût total, si on opte pour la construction d'un nouveau navire pouvant assurer 300 jours en mer par an, serait presque moitié moins cher qu'un affrètement du navire actuel en mer 200 jours par an.

Il convient également de noter que le marché de l'affrètement des navires de recherche est très limité, rendant les obligations de surveillance saisonnière difficiles à remplir. Une fois la décision prise, le temps nécessaire à la construction d'un navire et à sa mise en service est de trois ans et demi à quatre ans.

Sur mes instructions, un groupe de travail a été mis en place afin d'examiner la question du remplacement du Belgica, ainsi que toutes les options possibles. Il est composé de membres de mon cabinet et de représentants de l'IRSNB (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). D'autres personnes, issues notamment du secteur privé, seront également invitées. Ce groupe de travail s'est déjà réuni à deux reprises et examine actuellement la manière d'optimiser le retour sur investissement par une coopération potentielle avec des entreprises privées, tant lors de l'éventuelle construction ou acquisition du navire que de son utilisation.

Une réunion de suivi du groupe de travail se tiendra prochainement. Cette piste de coopération avec l'industrie sera détaillée plus tard dans l'année.

Je suis convaincue que pareil investissement représente également une plus-value pour notre économie.

Katrin Jadin (MR): Madame la secrétaire d'État, je partage votre analyse. Il aurait été tout à fait dommageable de ne pas remédier aux problèmes du Belgica et de ne pas s'atteler à un nouveau projet.

J'entends que vous allez le faire. C'est un scoop. Il faudrait en parler un peu plus, car cela témoigne de l'intérêt porté par l'État belge à la recherche scientifique, qui peut apporter des bénéfices à notre économie et donc, in fine, contribuer à la création d'emplois.

Je relirai très attentivement votre réponse.

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Elle contient la comparaison chiffrée des deux options.

Katrin Jadin (MR): En tout cas, je suis très heureuse du cap que nous prenons.